

Nos compétences

Services à la population : Espaces France services, Agences postales

Dans le cadre du maintien de la continuité des services publics sur nos territoires, la communauté de communes a en charge la gestion des espaces [France services](#) situés à Grospièrres et Vallon Pont d'Arc ainsi que du personnel des agences postales communales.

Action sociale/ Enfance jeunesse

L'intercommunalité gère le [relais petit enfance](#) qui propose des ateliers aux assistants maternels du territoire et coordonne les demandes de place en crèche via le guichet unique. Le territoire dispose de 4 crèches et 3 centres de loisirs. La collectivité propose également des services d'accueil périscolaires aux communes.

Collecte et traitement des déchets ménagers

L'organisation de la collecte des déchets repose localement sur :

- la communauté de communes qui assure la [collecte des ordures ménagères](#) ainsi que la collecte des emballages et des cartons.

-Le SICTOBA assure la collecte du verre et des textiles, ainsi que le traitement des déchets ménagers pour les 4 communautés de communes du Sud de l'Ardèche. Il gère également les [déchetteries](#) et les aires de dépôt des déchets verts.

Aménagement de l'espace

Depuis 2017 l'élaboration des documents d'[urbanisme](#) a été transférée à l'intercommunalité. Le service urbanisme a également un rôle de conseil et d'accompagnement des communes.

La communauté de communes gère également les [voiries communales](#).

Développement économique et touristique

La communauté de communes mène une politique de soutien à l'[activité économique](#). L'intercommunalité est chargée de la gestion des zones d'activités existantes et des friches industrielles.

Transports et mobilités

Une [navette estivale](#) est organisée entre Vallon Pont d'Arc et le site du Pont d'Arc avec l'objectif de préserver le site et limiter les engorgements liés à la forte affluence. L'intercommunalité gère les parkings du Pont d'Arc et de la gare routière de Vallon Pont d'Arc ainsi que les [aménagement cyclables](#) dont la [Via Ardèche](#).

Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Cette compétence concerne l'[aménagement et l'entretien](#) des cours d'eau, la lutte contre les inondations ainsi que la protection des milieux aquatiques. Le territoire est organisé en 2 bassins versants : l'Ardèche et la Cèze.

La communauté de communes a en charge le contrôle des assainissements non collectifs du territoire. Elle en confie la gestion au SEBA.

Protection et mise en valeur de l'environnement

La communauté de communes a en charge l'aménagement et la gestion des [sites de baignade](#) inscrits dans les contrats de rivière. Cela concerne 3 sites de baignade surveillés ainsi que des sites publics de baignade non surveillés.

La communauté de communes assure la création et l'entretien des itinéraires de [randonnée](#) et de VTT.

Culture

Soutien aux associations et événements sportifs ou culturels :

La communauté de communes est partenaire de [6 grands événements](#) sur le territoire.

L'intercommunalité mène une politique de valorisation du [patrimoine dolménique](#) et met en place des actions pour favoriser l'accès à la culture.